

Professionnels de la santé, merci de vous faire vacciner contre la grippe avant l'hiver pour vous protéger et protéger vos patients. Vous réduirez ainsi le risque de contracter et de transmettre la maladie.

"La grippe?"

Ici, on est tous vaccinés!"



DIRECTION DE LA SANTÉ
Division de la Médecine Préventive
MINISTÈRE DE LA SANTÉ

en collaboration avec
le Conseil Supérieur d'Hygiène